L'ENGAN.

& KERNAGHAN

DICIAIRE

PARTAGE.

RÉSIDENCE

admirablement

Beaux Ter-

L'ESPLANADE, AU

RUE CLAIBORNE.

R BATIR

DOUBLE EN

EN BOIS,

RUE CLAIBORNE.

en bois à deux

Résidence en

étages,

VILLE, COIN

DAUPHINE.

Veuve de Mme

de District pour le

& KERNAGHAN.

18 janvier

de Kernaghan, il

deux nge-

1892, et signés le

Ford D. King,

Division

propriété décrite

en bois

avec emménagement

et dépendances

propriété

Rue Dauphine

Rue Claiborne,

de cette ville et dans

Esplanade, le coin

et Robertson

une belle clôture

et sur le côté

corridor, salons avec

marbre, chambre de

à manger, livrée

cuisine, office et

devant et derrière

étage corridor, sur

rue

en bois

avec emménagement

et dépendances

propriété

Rue Dauphine

Rue Claiborne

de cette ville et dans

Esplanade, le coin

et Robertson

une belle clôture

et sur le côté

corridor, salons avec

marbre, chambre de

à manger, livrée

cuisine, office et

devant et derrière

étage corridor, sur

rue

en bois

avec emménagement

et dépendances

propriété

Rue Dauphine

Rue Claiborne

de cette ville et dans

Esplanade, le coin

et Robertson

une belle clôture

et sur le côté

corridor, salons avec

marbre, chambre de

à manger, livrée

cuisine, office et

devant et derrière

étage corridor, sur

rue

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 30 DECEMBRE 1892.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 4 octobre 1892.

Quitteront MILNEBURG à l'arrivée des trains en Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la bâche de la rue des Champs-Elysées, les

MARDIS, à l'arrivée du train du.....1 P.M.
JEUDIS.....8 A.M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville) 3 P.M.

Revenant, quitteront Madisonville, les

LUNDIS.....5:45 A.M.
MERCREDIS (Ou Landing).....7 A.M.
VENDREDIS.....7 A.M.

L'omg et le temps le permettent.

Excursions :

TOUS LES DIMANCHES par le train de 9 2 M.

Frêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE, Agent
Ne 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines peuvent être consolidées et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA BRETAGNE, Cottier, mercredi, 28 décembre.
LA NORMANDIE, Lorent, samedi, 31 décembre.
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 7 janvier.

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$80 et $100
et au dessus, selon l'accommodation.
Deuxième cabine.....$60
Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Médecin, aller et retour, à prix réduit, ete.

EMMANUEL R. PREVOST,
Agent général de l'Ouest,
45 rue Bourbon

— On à —

A. BOULTON, J. BUISSON,
19 rue du Camp. Bourbon et Toulouse.

OROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers :

NIAGARA.....Vendredi, 30 déc.
KNICKERBOCKER.....Mardi, 3 janvier.
HURSON.....Vendredi, 6 janv.

Partiront de leur quai à 5 h. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Tout et Connaissement Direct donné pour tous ps d'affaires en Nouvelle Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle Orléans avec le Texas and Pacific Railroad for ouest la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie et d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississipi, et les rivières Red et Mississipi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Mo. gan Fer y Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express. 5.00 p.m.	San Antonio Express. 7:05 a.m.
California Express daily. 9:45 a.m.	California Express. daily. 10.55 p.m.

Chars-dortoirs entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Fauteuils sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio par l'Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Morgan City et la ville de Mexico sur le train partant à 5 h. s.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chariots à vendre tous les jours aux bureaux sous St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt de Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, G-al Manager.
J. G. SCHEIVEN, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

Les Sv—1an

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cinq'ti 24 1-2 heures
Temps pour New York 41 heures
Temps pour Atlanta 18 heures

	No 6 Limited.	No 2. Limited.
VESTIBULE	7.30 p.m.	7.30 p.m.
Part de la N-Orléans	3.50 p.m.	1.20 p.m.
Arrive à Meridian	11.50 p.m.	1.20 a.m.
Arrive à Birmingham	12.50 a.m.	3.27 a.m.
Arrive à Chattanooga	4.10 p.m.	9.30 a.m.
Arrive à Burgin	3.38 a.m.	5.03 a.m.
Arrive à Lexington	4.35 a.m.	6.00 p.m.
Arrive à Cincinnati	7.20 a.m.	8.00 p.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee est la seule ligne ayant des trains vestibules solides de la Nouvelle Orléans à Washington, sans changer de char pour New York.

Le trajet entre New York et la Nouvelle-Orléans se fait plus rapidement que sur toute autre ligne qui relie entre elles ces deux villes.

D. G. EDWARDS. R. H. GARRATT.
Gen'l Pass. Agent. Div. Pass. Ticket Agent,
Cincinnati, O. New Orleans.
2 mars—

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given FREE of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year: $1.50 six months. Address, MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à notre ou fer Roulé d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame d'acier répétition, numérique en fer, équilibrée pour le maintien de l'accord. Ces pianos se recommandent au volume et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos sur spécialité.
Sécurité—4 ans

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel

DE LA

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans, Lne.

Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exigent charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891 :

Primes sur incendies	$819,583 06
Primes maritimes	1,772 92
Primes des rivières	2,353 33
Total des primes	$823,013 91
A ajouter : Primes non expirées de 1890	44,168 67
Total	$867,182 58
A ajouter : intérêt, profits et pertes	226,804 50
Mains salaires et dépenses générales	18,841 71
	18,968 79
Vente de surplus	21,400 62
Total	$1,008,636 19
Pertes payées :	
Sur risques de feu	$91,271 06
Sur risques maritimes	2,381 55
Sur risques de rivières	1,563 33
	$95,220 94
Réassurances	27,826 19
Primes remises et commissions	56,288 18
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et assurances	12,496 17
	$191,831 58
Profits bruts	$816,805 61
Réservé :	
Pour primes non expirées	$444,850 90
Pour l'incendies non payées	12,063 64
Dividende 5 0/0 de Juillet 1891	10,000 00
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892	10,000 00
Balance de surplus, 1891	21,400 62—498,315 16
	$318,490 45

ACTIF

Billets pour primes	$197 15
Primes en voie de collection	36,715 73
Prêts sur nantissement	3,275 00
Prêts sur hypothèques	6,497 06
Bons des Etats-Unis, bons compté	
Idée de ville et bons à prime	90,123 80
Stocks de banques, d'assurances et autres	24,021 00
Bons hypothèques, Wechsing Brewing Co	5,000 00
Propriété foncière	66,314 54
Balance de bureau et comptes	6,911 14
Argent comptant et en banque	25,236 52
	$268,292 53

PASSIF.

Capital actif	$100,000 00
Fonds de surplus	21,400 62
Réservé pour primes non expirées	44,868 28
Réservé pour pertes non payées et incendies	12,063 64
Réservé pour dividende 5 pour cent, de janvier 1892	10,000 00
	$188,332 54

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

F. SUBRENIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.

EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1892.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil des Directeurs a déclaré un second dividende semestriel de QUINZE (5) POUR CENT, payable dès pour comptant sur le Stock-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1891, payable sur demande.

DIRECTEURS.

J. SUBRENIER.	J. B. MEYERS.
F. J. WOERNER.	C. G. BICKS.
J. HASSINGER.	GEO. LIEBSLICH
L. GRUNEWALD.	JOHN G. MOLL.
FRANK VATTIER.	D. REINHARDT.
J. S. MERILE.	E. MONDERBANK
J. J. LANGLIE.	EMIL WEBER.
F. W. DIELMANN.	A. THIEBEN.

17 janv—30t

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY

OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau : No 49 rue du Camp.

SEIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1890.

Primes reçues pour risques d'incendies	$ 79,660 71
A ajouter : primes non acquises pour 1889	20,006 67
	$ 99,667 38
A déduire :	
Pertes payées moins recouvrées	$60,345 94
Réassurances	6,642 52
Commissions et courtages	6,540 96
Dépenses générales, matériel, commissions et intérêts	5,905 02
	$ 79,434 44
	$ 20,232 94
A ajouter, primes non acquises de 1890	54,000 00
Primes totales	$99,943 43
A ajouter, intérêts et profits et pertes	28,197 68
Revenus	$128,540 06
A déduire, pertes payées :	
Sur risques de feu	$107,186 23
Sur risques de marine	1,178 73
Sur risques de rivière	1,267 03
Total des pertes payées	$109,732 59
Moins : primes de consolidation	18,268 04
Commissions	10,170 18
Réassurances	26,764 60
Taxes et Licences	6,321 41
Dépenses de bureau et d'agence, dépenses générales, bureau des commissaires, surplus de sauvetage	30,645 50
Déboursés	$202,898 48
A déduire :	
Primes non acquises	$99,974 00
Pertes non réglées	30,000 00
	77,975 00
Pertes	$124,923 48

ACTIF.

Argent en caisse des Etats-Unis à 6 0/0	$ 52,353 21
$11,000 Bons des Etats-Unis à 6 0/0	11,500 00
$131,000 Bons Municipaux de la Nlle-Orléans	136,260 00
$66,000 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	66,825 00
$23,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0	23,000 00
19 Actions garantie Insurance	1,150 00
Primes en voie de recouvrement	21,546 46
Intérêts sur hypothèques	17,750 00
Intérêts à recevoir et intérêts à recevoir pour primes	4,373 35
Meubles et installations de bureau	2,500 00
	$336,258 82

PASSIF.

Capital-actif	$200,000 00
Dividendes non réclamés	1,225 00
Réservé pour risques non expirés	82,974 00
Réservé pour pertes réclamées et non réglées	30,000 00
	$316,213 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANFUX, Jr., Président.
PIERRE LANAUX, Secrétaire.

Assurements et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1892.

EDGAR GRIMA, Notaire.

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année finissant le 31 Décembre 1891 :

Primes reçues :	
Sur risques d'incendie	$618,578 30
Sur risques de rivières	16,280 27
Sur risques de mer	6,348 43
	$641,207 00
A ajouter :	
Primes non acquises de 1890	196,231 10
Total des primes	$876,438 02
A ajouter :	
Intérêt et profits et pertes	29,783 68
Revenu total	$906,221 70
A déduire : Pertes payées—	
Sur risques d'incendies	$297,600 96
Sur risques de rivières	3,644 92
Sur risques maritimes	5,647 34
Total pertes payées	$320,893 22
Primes remboursées	67,027 97
Commissions	61,185 60
Réassurances	47,130 79
Taxes et licences (y compris toutes les taxes sur primes)	17,964 41
Dépenses, bureau (loyer) et agences, salaires, impressions et diverses	44,820 95
Profits et pertes	12,830 36
	$590,856 10

ACTIF

(Valeur en marché.)

Comptant en main, à savoir :	
En banque	$101,444 28
Au bureau	3,615 10—$105,059 45
$100,000 Bons de la Nouvelle-Orléans, émission Orange	105,500 00
$130,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés	102,000 00
$80,000 Bons Municipaux des Etats-Unis, 4 pour cent	89,550 00
$30,000 bons de la Louisiane à 4 pour cent	33,000 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	19,895 0
Une hypothèque sur le Board of Trade	20 00
Une action du capital de La Bourse Exchange	125 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co	625 00
Une action French Opera House	150 00
Valeur de la St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
Primes en cours de perception	66,731 65
Meubles, accessoires, outre-tant, etc	2,000 00
	$545,666 10

PASSIF.

Capital-actif	$500,000 00
Fonds de réserve	30,000 00
Dividendes non payés	845 00
Réservé pour risques non expirés	139,565 50
Réservé pour pertes réclamées et non ajustées	44,850 50
Balance (non compris le dividende de janvier 1891)	850 96
	$545,666 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correctes des livres de la Compagnie.

EMIL WEBER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.

C. E. DUDGEON, notaire.
128 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finance de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente exactement la situation. (Signé)

FRANK BODEN.
THOS. J. WOODWARD.
JOS. SCHWARTZ.
F. G. BENET.
J. H. MENGE.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux sociétaires sur demande l'intérêt du capital-actions régulier de 8 pour cent.

SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, Lne, 19 janvier 1892.
30 janv—1m

Vingt-deuxième Etat Annuel

DE

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année écoulée le 31 décembre 1891 :

Primes reçues :	
Sur risques de feu	$326,626 55
Sur risques de marine	1,784 19
Sur risques de rivière	2,721 76
	$331,112 49
A ajouter, primes non acquises de 1890	54,000 00
Primes totales	$385,043 43
A ajouter, intérêts et profits et pertes	28,197 68
Revenus	$413,240 06
A déduire, pertes payées :	
Sur risques de feu	$107,186 23
Sur risques de marine	1,178 73
Sur risques de rivière	1,267 03
Total des pertes payées	$109,732 59
Moins : primes de consolidation	18,268 04
Commissions	10,170 18
Réassurances	26,764 60
Taxes et Licences	6,321 41
Dépenses de bureau et d'agence, dépenses générales, bureau des commissaires, surplus de sauvetage	30,645 50
Déboursés	$202,898 48
A déduire :	
Primes non acquises	$99,974 00
Pertes non réglées	30,000 00
	77,975 00
Pertes	$124,923 48

ACTIF.

Argent en caisse des Etats-Unis à 6 0/0	$ 52,353 21
$11,000 Bons des Etats-Unis à 6 0/0	11,500 00
$131,000 Bons Municipaux de la Nlle-Orléans	136,260 00
$66,000 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	66,825 00
$23,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0	23,000 00
19 Actions garantie Insurance	1,150 00
Primes en voie de recouvrement	21,546 46
Intérêts sur hypothèques	17,750 00
Intérêts à recevoir et intérêts à recevoir pour primes	4,373 35
Meubles et installations de bureau	2,500 00
	$336,258 82

PASSIF.

Capital-actif	$200,000 00
Dividendes non réclamés	1,225 00
Réservé pour risques non expirés	82,974 00
Réservé pour pertes réclamées et non ajustées	30,000 00
	$316,213 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANFUX, Jr., Président.
PIERRE LANAUX, Secrétaire.

Assurements et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1892.

EDGAR GRIMA, Notaire.

Proclamation Annuelle du Quarantaine.

BUREAU DU SERVICE SANITAIRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUE LE 14me JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine contre la Fièvre Jaune, à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, qui venant de ports américains interlopeaux ou ou ayant à bord des marins ou passagers de désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIERE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports suspectés infectés.

TROISIEME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de ports qu'il viennent, sont infectés : c'est-à-dire navires qui ont à leur bord le fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, ou montrant des bord arrivés, ou ont eu malades à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la sécurité quarantenaire du Mississipi, sans autre détention de navire ou de personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, fraîchir la quarantaine sujets à des mesures sanitaires spéciales qu'indiquera le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la quarantaine maritime, avec détention de navire et de tout jours pleins à partir de l'heure de leur désinfection complète.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être déchargés navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de porte infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de peste vérole, ou qui plus tard pourraient être infectés, seront soumis à la quarantaine maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas entrer dans les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire dans l'intérieur des terres du Sud, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans ce cas, et en vertu des pouvoirs du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francois T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la susdite, ainsi que susmentionné, ordonne et proclame la quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures midi, et que les navires ci-dessus mentionnés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements susdits par cette proclamation, qui le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des ordonnances de l'Etat.

(SCEAU) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la Ville de la Nouvelle-Orléans, ce 14me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt dix-neuf et de la centième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur :
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires qui soupçonnent ou savent dans le lieu de fixer le travail des officiers de la Quarantaine, les suggestions suivantes quo pas stable la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, de toutes tentures de lits, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature, au moment du départ, et ceux qui devront être remplacés par des lits en fil de fer ou gazon.

2. Les navires faisant le commerce des porte ire pionnaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les équipages, officiers et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de porte quarantenaine qu'ils ne dépassent autant que possible de bagages capable de s'endommager par l'eau, ou de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la détention. Ces passagers sont autant requis de ne pas avoir des vêtements des valeurs, dentelles, valeurs et autres matières d'une texture délicate, car ils seraient à coup sûr endommagés par la désinfection.

4. Les navires moulés dans les ports où s'étend la fièvre jaune devront s'assurer, si c'est possible, de la nature de la fièvre, si c'est du quinzage de débarquer, curieuse la nuit.

5. La surveillance dont, autant que faire, se peut, sera de dépêcher à bord du navire l'eau de pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et d'enlever les ordures.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et hardes des équipages, et à l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer des désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour leur usage, en s'adressant au Bureau de Santé ou à la Quarantaine.

7. Les capitaines des navires devront, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, pour éviter les ordures, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer des désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour leur usage, en s'adressant au Bureau de Santé ou à la Quarantaine.

8. Les capitaines des navires devront, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, pour éviter les ordures, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer des désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour leur usage, en s'adressant au Bureau de Santé ou à la Quarantaine.

9. Tout navire observant les prescriptions précédentes devant traiter avec intelligence à la station de la Quarantaine, et devant remplir les conditions nécessaires pour faciliter dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, car

10 janv—3t

LE FRANCO-LOUISIANAIS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Éditeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 5 par—

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the France-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid,

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 29 décembre 1892.

COMPTOIR D'ESCOMPTES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$10,860,206 00	$1,826,401 00
Le chiffre correspondant de la semaine dernière	14,927,102 00	1,747,000 00

Mouvements monétaires sur et en faveur des Etats-Unis de Banques.

NEW-YORK. — Souverains Vendus, $4 500 à 90. 90-francs, $5 20 @ 5 18, dombles empires, $15 40 @ 15 60, 20-francs, napoléons $4 70, or (lingots anciens), 97@97½, argent métal américain 78@78 par lot, dollars mexicains 63@65, cuivre, pesetas, 59@60, pièces chilines, 58@60, argent anglais, par A. $4 80@4 90, billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90, billets de la Banque de France, 18¾@19¼.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans.—Le mouvement de contrôle du mouvement est considérable et les taux fermes.

Taux acceptement ..... —@—
do A1 ..... —@7
Prêts sur garanties ordinaires ..... 6@7
Time do do ..... 7@8
Papier hypothécaire ..... —@—

New-York.—Taux de l'argent 5 0/0.

Londres.—Taux de la Banque d'Angleterre 3; escompte 98 1/16 ex fut. pour l'argent, 98½ ex fut pour l'escompte de janvier; U. S. 4's ——, Pacific — 96 35.

Argent en Banque (par ce jr). — Londres 95¾, New York 84 @ 85¼, Nlle-Orléans 82¼.

CHANGE.

REMCHMARKS—24 h.

LESTERLING est stable.

Comptoirs (60 jours) ..... 484 @ 484½
Traites de banques (60 jours) 486

Les FRANCS sont stables.

Traites de commerce (60 jours) 5 20
Traites de banques (60 jours) 5 15

La CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.

Traites de commerce 50c. d'esc.
Traites de banques $1 00 de prime.
Traites de banques pour collection $1 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant de 11 A. M.

50 actions St. Charle St. RR	100
25 actions de St-Charles St. RR. Co	102
$3,000 Bons à prime	164½
56 actions N O Gaslight Co	109¾
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
10 actions Mutual National Bank	110
10 actions du Mutual National Bank	110
21 actions Carrollton RR (del Teneder)	146
$4,000 New Orleans	99
15 actions du Carrollton RR. Co	146
97 actions N O Gaslight Co	109¾
Après de 2 P. M.	
$2,000 Bons à prime	166
Après l'appel de 2 P. M.	
50 actions CC Slaughterhouse Co	48½
$1,000 Bons à prime	165
10 actions CC Slaughterhouse Co	48½
30 actions N O Brewing Ass	102½
20 actions N O Brewing Ass	102½
10 actions de St Charles St RR Co	102½
10 actions N O Brewing Ass	102½
10 actions N O Brewing Ass	102
10 actions N O Brewing Ass	102

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes de N. O. Stock Exchange.

	Valeur	Offre Demande
Banques	en pair	de
American National	100	150
Bank of Commerce	100	124
Canal & Banking Co	100	102
Citizens'	100	124
Germania National	100	217
Germania Savings	100	205
Hibernia National	100	210
Louisiana National	100	181
Metropolitan	100	190
Mutual National	100	110
Louisiana National	100	745
People's	50	108½
Union National	100	110
Union National	100	129
Whitney National	100	250
Crescent City	100	110½
Traders	100	160
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	—
Compagnies d'assur.		
Crescent Ins.	100	45
Firemen's	50	8
Louisiana Ins. Co	100	—
Louisiana Ins.	100	45
Louisiana Ins.	100	45
Louisiana Ins.	100	45
Louisiana Ins.	100	75
Louisiana Mutual	100	60
Mechanics and Traders	100	112
New Orleans Ins. Ass	50	35
Ins Mutual Ins	100	114
Louisiana Ins. Co	100	90
Textonia	100	119
Chemins de fer urbains.		
Carrollton	Ex.	100
Crescent City	100	148
Crescent City Clairborne	50	40
New Orleans City	100	148
Orleans	50	68
Pontchartrain Street	50	102½
Privilège ou Carrollton RR.		
Actions diverses.		
U. C. Slaughterhouse	50	45
Imp. Bonded Warehouse	100	—
Louisiana Electric Light Co	50½	92
Consumers Ice Co		
Louisiana Ice Man. Co	50	—
Louisiana Ice Man.	50	—
N. O. Gas Light Co	100	108
N. O. Waterworks Co	100	155½
N. O. Gaslight Co	100	109½
N. O. Cold Storage Co	100	—
French Opera Association	250	—
Louisiana Sugar Refining Co	50	55
Louisiana Electric Light Co	100	—
Standard Gauge & Chem. Co	100	—
Louisiana Oil Works		—
Edard Plum Co. of Chicago	10	2½
Jockey Club	100	—
Comb. T. Stand		—
M. L. A. B. Ass		—
Edison Elec. Illumin'g Co		—
Louisiana Permanent Co		—
Beesta Gravel	100	104
Varia. Theatre		—
Jackson Railroad	100	—
Cherokee Iron Mines	10	—
Jordan Brewery	100	90½
Bons d'Etat.		
Bd Mort. 2d.		—
C. C. Furniture Co		—
Independent Oil Works		—
Pelican Insurance		—
Jackson Coal & Coke Co		—
Louisiana Furniture Co		—
Northern Athletic Club		—
Young Men's A.A. Club		—
N. O. & North Eastern RR		—
Independ. Cotton Oil Works		—
Jockey Club Bonds		—
Washington Artillery bonds		—
Algiers Brew. Ass. 1st Mort.		—
Bond (6 0/0)		—
Bons d'Etats.		
Old Louisiana 4's		99½
New Consols		99½
Atchafalaya		99
8th District Levee Bds		87½
Bons de ville.		
Premiums		166½
Premium drawn numbers		209
Privileges on Carrollton		1
City 6's		—
Consolidated 6's, Crescent	